

DEPARTEMENT
<b>LOIRE</b>
CANTON
<b>RIVE DE GIER</b>
COMMUNE
<b>RIVE DE GIER</b>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

**DÉCISION N° DEC\_2024\_0058**

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE DE L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA VILLE DE RIVE-DE-GIER  
MODIFICATION DU MARCHÉ N°24T0100  
AVENANTS N°1 DES LOTS N°1, 2 ET 3**

Le Maire de Rive de Gier,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants,
- Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,
- Vu la décision DEC\_2024\_0025 du 06/05/2024 relative à l'attribution du marché concernant les travaux de renforcement de la charpente de l'église Saint-Jean-Baptiste de la ville de Rive-de-Gier,
- Considérant qu'il peut être signé des avenants sans nouvelle procédure de mise en concurrence en raison de leur montant,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

D'une part, de signer un avenant n°1, pour chacun des lots du marché afin de prendre en compte la prolongation du délai initial de 3 mois, qui est porté à 6 mois et 22 jours, soit jusqu'au 29 novembre 2024.

D'autre part, de signer un avenant n°1, pour les lots 1 et 3 du marché afin de modifier des prestations prévues au marché initial et d'introduire des prestations supplémentaires, suivant le détail exposé ci-dessous :

LOT N°1 : Echafaudage - Moyen d'accès : Entreprise OGI - 5 Avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 74 400,00 €
  - Montant TTC : 89 280,00 €
- Prestations modificatives :

Montant HT : + 28 000,00 €

• Prestations supplémentaires :

Montant HT : + 7 000,00 €

Nouveau montant du marché public après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 109 400,00 €
- Montant TTC : 131 280,00 €

LOT N°3 : Renforcement de la charpente - Entreprise OGI - 5 Avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 78 500,00 €
- Montant TTC : 94 200,00 €

• Prestations modificatives :

Montant HT : + 30 000,00 €

Nouveau montant du marché public après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 108 500,00 €
- Montant TTC : 130 200,00 €

**ARTICLE 2 :**

Le Directeur Général des services et la trésorière principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Loire pour le contrôle de légalité.